Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260713-20260607_04-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 6 juillet 2026

***

Extrait du registre des délibérations

***

Le lundi 06 juillet 2026 à 18 heures et 37 minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le mardi 30 juin 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal BOZEC, Maire de Baye.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Etaient présents à l'appel nominal :

M. BOZEC Pascal, M. AMEEL Philippe, Mme JARNO Sidonie, Mme LE GARREC Virginie, Mme LAVOLEE Sybille, M. MAO Sullivan, Mme SABOURDY Stéphanie, M. PENVEN Sébastien, Mme MAREC Perrine, M. MAGUER Mikaël, M. Nicolas RONCIERE

Mme LAONET Anne est arrivée après l'appel nominal à 18h45.

Etaient représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, (M. LE BORGNE Yves, donne pouvoir à Mme LE GARREC Virginie), (Mme DEREDEL Guénaëlle donne pouvoir à M. AMEEL Philippe)

Etaient absents et excusés : M. HAMONIAUX Jacky

A été désigné secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme MAREC Perrine

OBJET : Délibération n°20260706_04 Désignation d'un membre du conseil municipal en charge des questions de sécurité routière

Afin d'améliorer la diffusion des informations relatives à la sécurité routière au niveau local et la prise en charge de cette priorité dans les politiques publiques mises en œuvre par les communes, l'Etat a souhaité que puisse être institué dans chaque commune la fonction de conseiller municipal en charge des questions de sécurité routière.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260713-20260607_04-DE

Ce conseiller est le correspondant privilégié des services de l'Etat et des autres acteurs locaux en matière de sécurité routière.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner le correspondant sécurité routière suivant :

Sécurité routière	Correspondant	
	1	Mikaël MAGUER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Le secrétaire de séance
Perrine MAREC

Le Maire
Pascal BOZEC

MAIRIE de BAYE
29 (Finistère)